

(Traduction)

LE SERVICE PUBLIC

L'IMPRIMERIE NATIONALE—PRÉTENDUE DEMANDE D'AUGMENTATION ÉMANANT DES EMPLOYÉS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au secrétaire d'État. A-t-on pris des mesures quelconques à l'égard de la demande d'augmentation de salaire des employés de l'Imprimerie nationale?

L'hon. Ellen L. Fairclough (secrétaire d'État): Je ne comprends pas très bien la question de l'honorable député. Je n'ai reçu aucune demande de cette nature.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Le secrétaire d'État n'a-t-il pas reçu des employés de l'Imprimerie nationale une demande le priant de leur accorder un entretien pour étudier cette question?

L'hon. Mme Fairclough: Non, monsieur l'Orateur.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Vous feriez mieux de consulter le ministre des Postes.

LA CHAMBRE DES COMMUNES—MAJORATION DU TRAITEMENT DES EMPLOYÉS TEMPORAIRES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. J. T. Richard (Ottawa-Est): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au ministre des Finances, ou à son adjoint parlementaire ou à tout autre ministre compétent. Le personnel temporaire de la Chambre bénéficiera-t-il aussi du relèvement de traitement qui a été accordé au personnel titularisé? Un tel relèvement est-il approuvé et sera-t-il rétroactif?

L'hon. Ellen L. Fairclough (secrétaire d'État): Monsieur l'Orateur, je crois que la question est de la compétence de Monsieur l'Orateur.

M. McIlraith: Oh, non!

L'hon. Mme Fairclough: Parfaitement.

(Plus tard)

M. l'Orateur: Si l'honorable député veut bien me laisser placer un mot, j'aimerais répondre en particulier à l'honorable représentant d'Ottawa-Est (M. Richard). Ordinairement on ne pose pas de question à l'Orateur et en général il ne fournit pas de réponses; cependant je crois comprendre que la question du député a trait à l'augmentation de traitements des employés sessionnels temporaires.

[M. Dupuis.]

M. Richard (Ottawa-Est): Oui, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur: Je puis dire aux honorables députés qu'on s'occupe d'accorder une augmentation correspondante aux autres augmentations générales.

INDUSTRIE

NOUVELLE-ÉCOSSE—RÉPERCUSSIONS DE L'ACHAT DE LA DOSCO SUR L'INDUSTRIE DE LA HOUILLE ET DE L'ACIER

A l'appel de l'ordre du jour.

M. A. J. MacEachern (Inverness-Richmond): J'ai une question à poser au ministre des Mines et des Relevés techniques. Peut-il nous dire si son ministère s'est enquis des répercussions que pourrait avoir sur l'industrie de la houille et de l'acier de la Nouvelle-Écosse, l'achat de la *Dosco* par l'A.V. *Roe*?

L'hon. Paul Comtois (ministre des Mines et des Relevés techniques): Je prends note de la question et j'y répondrai à la première occasion.

M. Robichaud: Puis-je poser une autre question? Le ministre n'est-il pas au courant de cette transaction?

L'ÉNERGIE

COURS INFÉRIEUR DES COURS D'EAU INTERNATIONAUX

A l'appel de l'ordre du jour.

M. J. A. Byrne (Kootenay-Est): J'ai une question à poser au ministre du Nord canadien et des Ressources nationales. Le ministre peut-il nous dire où en sont les discussions auxquelles ont participé de hautes personnalités canadiennes et américaines en ce qui concerne le cours inférieur des cours d'eau internationaux et les avantages qu'on peut en tirer? En somme, il s'agit ici des cours d'eau internationaux tout entiers.

L'hon. Alvin Hamilton (ministre du Nord canadien et des Ressources nationales): Vu l'importance que revêt cette question aux yeux de la population du Canada, je voudrais qu'il soit bien entendu, dès maintenant,—et il en va de l'intérêt public,—que le Gouvernement ne formulera à ce sujet aucune déclaration.

M. Byrne: Le décret du conseil précise les attributions et...

Des voix: La question!

M. Byrne: ... et porte sur la Commission mixte internationale à propos des eaux qui traversent la frontière et des centrales électriques qui y ont été aménagées. Le ministre